

13 juillet.

Discours de Zoé Konstantopoulou, présidente du parlement grec, sur le projet soumis par le gouvernement aux créanciers le 11/07/2015

Nous toutes et tous sommes et serons jugés au regard de notre attitude et de nos décisions, de nos oui et de nos non, de nos actes et de nos omissions, de notre cohérence, de nos résistances, de notre abnégation et de notre désintéressement.

Depuis cinq mois, le Gouvernement, qui a comme tronc la Gauche et comme noyau les forces anti-mémorandum, livre un combat inégal dans des conditions d'asphyxie et de chantage contre une Europe qui a trahi les objectifs inscrits dans ses statuts, à savoir le bien-être des peuples et des sociétés, une Europe qui utilise la monnaie commune, l'euro, non pas comme moyen d'atteindre le bien-être social, mais comme levier et instrument d'assujettissement et d'humiliation des peuples et des gouvernements rebelles, une Europe qui est en train de se transformer en une prison cauchemardesque pour ses peuples alors qu'elle a été construite pour être leur maison hospitalière commune.

Le peuple grec a confié à ce Gouvernement la grande cause de sa libération des chaînes du mémorandum, de l'étai de la mise sous tutelle et de la mise sous surveillance qui a été imposée à la société sous le prétexte de la dette, une dette illégale, illégitime, odieuse et insoutenable, dont la nature, comme l'ont démontré les conclusions préliminaires de la Commission pour la Vérité de la Dette Publique, était déjà connue par les créanciers depuis 2010.

Une dette qui n'a pas surgi comme un phénomène météorologique, mais qui a été créée par les gouvernements précédents avec des contrats entachés de corruption, avec des commissions, des pots-de-vin, des clauses léonines et des taux d'intérêt astronomiques dont ont tiré bénéfice des banques et des compagnies étrangères.

Une dette que la *Troïka*, en accord avec les précédents gouvernements, a transformé frauduleusement de dette privée en dette publique, sauvant ainsi les banques françaises et allemandes mais aussi les banques privées grecques, condamnant le peuple grec à vivre dans des conditions de crise humanitaire, et en mobilisant et rétribuant pour ce faire les organes de la corruption médiatique chargés de terroriser et tromper les citoyens.

Cette dette, que ni le peuple ni le gouvernement actuel n'ont ni créé et gonflé, est utilisée depuis cinq ans comme instrument d'asservissement du peuple par des forces qui agissent à l'intérieur de l'Europe dans le cadre d'un totalitarisme économique.

Au mépris de la morale et du droit, l'Allemagne n'a pas acquitté jusqu'à aujourd'hui ses dettes à la petite Grèce résistante dont l'histoire reconnaît l'attitude héroïque. Des dettes qui dépassent la dette publique grecque et représentent un montant de 340 milliards d'euros selon les calculs modérés de la Commission de la Cour des Comptes qui a été créée par le gouvernement précédent, quand la prétendue dette publique grecque a été chiffrée à 325 milliards d'euros. L'Allemagne a bénéficié du plus grand effacement de dette après la Seconde Guerre Mondiale afin qu'elle se remette sur pied, avec le concours généreux de la Grèce. Or, c'est cette même Allemagne qui a accordé sa protection à des responsables d'entreprises coupables d'actes de corruption avec les précédents gouvernements et leurs partis politiques, comme Siemens, et elle les a protégés en les soustrayant à la justice grecque.

Pourtant, l'Allemagne se comporte comme si l'Histoire et le peuple grec avaient des dettes envers elle, comme si elle voulait prendre sa revanche historique pour ses atrocités, en appliquant et en imposant une politique qui constitue un crime non seulement envers le peuple grec, mais aussi un crime contre l'humanité, au sens pénal du terme car il s'agit ici d'une agression systématique et de grande envergure a contre une population avec l'objectif bien prémédité de produire sa destruction partielle ou totale.

Et malheureusement, alors qu'ils devraient se montrer à la hauteur de leurs responsabilités et du moment historique, des gouvernements et des institutions se rendent complices de cette agression.

Mesdames et messieurs, chers collègues,

Soumettre le peuple et le gouvernement à des conditions d'asphyxie et à la menace d'une violente faillite, par la création artificielle et préméditée des conditions d'une catastrophe humanitaire, constitue une violation directe de toutes les conventions internationales qui protègent les droits de l'Homme, de la Charte de l'ONU, des Conventions Européennes, mais aussi des Statuts mêmes de la Cour Pénale Internationale.

Le chantage n'est pas une fatalité. Et la création et la mise en place de conditions dont le but est de supprimer le libre arbitre, ne permet à personne de parler de liberté de « choix ».

Les créanciers font du chantage sur le gouvernement. Ils agissent frauduleusement alors qu'ils savaient depuis 2010 que la dette n'était pas soutenable. Ils agissent consciemment, puisqu'ils reconnaissent dans leurs déclarations la nécessité de l'octroi d'une aide humanitaire à la Grèce. Une aide humanitaire pour quelle raison ? Pour une catastrophe naturelle imprévue et inattendue ? Un séisme imprévu, une inondation, un incendie ?

Non. Une aide humanitaire qui est la conséquence de leur choix conscient et calculé de priver le peuple de ses moyens de subsistance, en fermant le robinet des liquidités, en représailles à la décision démocratique du Gouvernement et du Parlement d'organiser un référendum et donner la parole au peuple pour qu'il décide lui-même de son avenir.

Le peuple grec a honoré le Gouvernement qui lui a fait confiance ainsi que le Parlement qui lui a donné le droit de prendre sa vie et son destin entre ses mains. Il a dit un NON courageux et fier,

NON aux chantages,

NON aux ultimatum,

NON aux memoranda de l'assujettissement,

NON au paiement d'une dette qu'il n'a pas créé et dont il n'est pas responsable,

NON à des nouvelles mesures de misère et de soumission,

Ce NON, les créanciers persistent obstinément à vouloir le transformer en OUI, avec la complicité perfide de ceux qui sont responsables de ces memoranda et qui en ont tiré profit, ceux qui ont créé la dette.

Ce NON du peuple nous dépasse toutes et tous et nous oblige à défendre son droit à lutter pour sa vie, lutter pour ne pas vivre une vie à moitié ou une vie servile, pour être fier de tout

ce qu'il va laisser à ses successeurs et à l'humanité.

Le Gouvernement est aujourd'hui objet d'un chantage afin de lui faire accepter tout ce qu'il ne veut pas, qui n'émane pas de lui et qu'il combat. Le Premier Ministre a parlé avec sincérité, courage, franchise et désintéressement. Il est le plus jeune Premier Ministre et il est aussi celui qui a lutté comme aucun de ses prédécesseurs pour les droits démocratiques et sociaux du peuple et des nouvelles générations, qui a représenté et représente notre génération et lui donne espoir. Je l'honore et je continuerai toujours de l'honorer pour son attitude et ses choix. Et en même temps, je considère de ma responsabilité institutionnelle, en tant que Présidente du Parlement, de ne pas fermer les yeux et feindre ne pas comprendre le chantage. Jamais je ne pourrai voter et légitimer le contenu de l'accord et je crois que la même chose vaut et vaudra pour le Premier Ministre, qui est aujourd'hui l'objet d'un chantage utilisant l'arme de la survie de ce peuple. Je crois que la même chose vaut pour le Gouvernement et les groupes parlementaires qui le soutiennent.

Ma responsabilité envers l'histoire dans cette institution, je l'assume en répondant « présente » au débat et au vote d'aujourd'hui. Je considère ainsi que je suis plus utile au peuple, au Gouvernement et au Premier Ministre, aux générations futures et aux sociétés européennes, en exposant au grand jour les véritables conditions dans lesquelles le parlement est appelé à prendre des décisions et en refusant le chantage, au nom de l'alinéa 4 de l'article 120 de la Constitution.

Le peuple grec est le deuxième à subir une telle agression à l'intérieur de la zone euro. Il a été précédé par Chypre en mars 2013.

La tentative d'imposer des mesures que le peuple a rejetées par référendum, en utilisant le chantage de la fermeture des banques et la menace de la faillite, constitue une violation brutale de la Constitution et qui prive le Parlement des pouvoirs que lui attribue cette même Constitution.

Chacun et chacune a le droit et a le devoir de résister. Aucune résistance dans l'histoire n'a été facile. Cependant, nous avons demandé le vote et la confiance du peuple pour affronter les difficultés et c'est face à ces difficultés que nous devons maintenant réussir. Et sans avoir peur.

Traduction : Yorgos Mitralias relue par Patrick Saurin